



L'histoire municipale d'*Abzira Libera* à la lumière d'une nouvelle découverte épigraphique

Monia ADILI

Institut National du Patrimoine, Tunis

mail: f.adili@yahoo.fr

Introduction

Attestée comme *oppidum liberum* par Pline l'Ancien¹, *Abzira*, maintenant identifiée avec les ruines sises à Henchir Ouzra, dans la région de Mornag en Tunisie, a été d'abord une cité pérégrine libre avant d'être promue au rang de *municipium*. Une récente documentation épigraphique recueillie sur le site archéologique correspondant à cette cité antique au cours de cette dernière décennie, permet désormais d'en reconstituer les étapes de son évolution juridique. Un hommage inédit à Gallien Auguste, mis au jour sur le même site en 2017, nous livre la première occurrence de la titulature complète d'*Abzira*, et nous renseigne par conséquent sur l'identité du *conditor municipii*.

1. La découverte d'*Abzira*.

a. La localisation sur le terrain.

En 2010, dans le cadre du projet de la Carte Nationale Informatisée des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, nous avons eu l'occasion de prospecter la zone rurale des gouvernorats de Tunis et de Ben Arous et d'y inventorier les sites archéologiques et les monuments historiques².

Le site archéologique d'Ouzra, parmi les sites repérés (fig. 1), se situe dans la plaine fertile de Mornag³, entre les deux principaux cours d'eau de la région ; l'oued Miliane, l'antique *Catada* et l'oued el Hamma, connu également par le nom de l'oued el H'ma. Environ 20

¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 1-46, 1ère partie (l'Afrique du Nord), texte établi, traduit et commenté par Jehan Desanges, Paris, 1980, p. 59: "*oppida libera XXX, ex quibus dicenda intus Achollitanum, Aggaritanum, Auittense, Abziritanum ...*"

² La prospection de la plaine de Mornag a été menée par nous-même, Emna ben Azouz, Tarek Marwani et Mahrez Hassini, conservateurs du patrimoine à l'INP.

³ Coordonnées UTM : X : 611151.157 ; Y : 4056978.991.

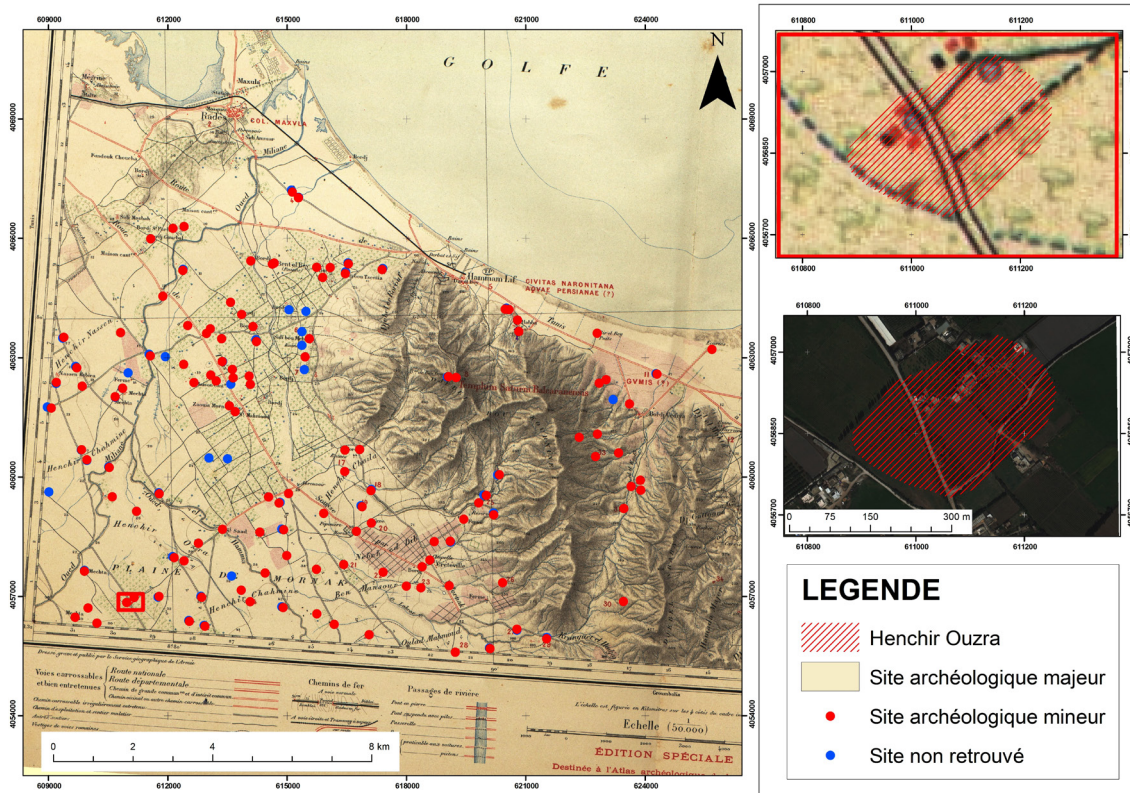


Figure 1. Le site archéologique d'Ouzra : localisation et étendue actuelle

km à vol d'oiseau est la distance qui le sépare de Carthage et environ 7 km, également à vol d'oiseau, est la distance qui le sépare des grands sites archéologiques des environs tels que, Oudhna (*Uthina*)⁴, Henchir Sidi Bennour (*Canop(is) ?*), Sidi Ali es Sedfini et La Mohammadia (*Thimida Regia ?*)⁵. Contrairement à ces sites et à plusieurs autres de la même région, le site d'Ouzra, à l'exception des signes de ruines figurés dans l'*Atlas Archéologique de la Tunisie* dans la carte archéologique de La Goulette, n'a jamais été signalé ou mentionné. Ce n'est qu'en 2010, suite à une visite de terrain effectuée par nous-même, que l'attention a été portée sur ce site.

L'actuel site d'Ouzra qui couvre un secteur très vaste, n'est que l'antique *oppidum liberum Abziritanum*. L'état des ruines, fortement évanescentes, ne reflète en rien le rang de la cité en tant que municipale et ne permet pas d'en évaluer avec précision l'étendue. Il est difficile en outre, vu l'état très lacunaire de la documentation disponible, d'aborder la question des limites du territoire relevant de la cité. Néanmoins, la situation géographique d'*Abzira* par rapport aux autres villes antiques se trouvant dans les environs permet de supposer que son territoire n'était pas assez étendu. En effet, *Maxula* (Radès)⁶ au nord, *Naro* (Hammam Lif)⁷ au nord-nord-est et *Neferis* (Henchir Bou Baker)⁸ au sud-est sont les villes des environs, les plus éloignées ne dépassant pas 13 km. Concernant les autres villes dans le voisinage immédiat, nous remarquons qu'*Abzira* jouissait d'une position géographique avantageuse en raison

⁴ AAT, 1/50000^e, f. XXVIII (Oudna), n° 48.

⁵ AAT, 1/50000^e, f. XXVIII (Oudna), n° 42.

⁶ AAT, 1/50000^e, f. XXI (La Goulette), n° 2.

⁷ AAT, 1/50000^e, f. XXI (La Goulette), n° 5.

⁸ AAT, 1/50000^e, f. XXIX (Grombalia), n° 39.



Figure 2. Le réseau routier dans le secteur d'Uthina : reconstitution de la voie Maxula-Uthina via Abzira. (Extrait de la nouvelle carte de P. Salama)

de sa proximité avec La Mohammadia, Oudhna, Henchir Sidi Bennour et er Rissala⁹ ; villes situées toutes à une distance de 7 km environ à vol d'oiseau. Il semble que son territoire ne dépassait pas la limite naturelle dessinée par l'oued Miliane et l'oued el Hamma. Une hypothèse proposée en l'attente d'une confirmation ou infirmation archéologique.

De même, *Abzira* s'inscrivait, régionalement, au sein d'un réseau routier, qui rayonne dans toutes les directions, lui assurant ainsi une communication avec toutes les villes et les agglomérations voisines. La voie antique qui relie *Maxula* à *Uthina*, dont le tracé proposé par la nouvelle carte de P. Salama passait à environ 1,5 km à l'ouest d'*Abzira*, doit plutôt desservir cette ville avant d'atteindre *Uthina* (fig. 2). Une deuxième voie romaine devait, pensons-nous, relier *Abzira* à er Rissala comme c'est le cas dans l'état actuel (fig. 3).

b. Description sommaire des vestiges

Le site, situé dans une plaine d'environ 30 m d'altitude, est arasé. Les activités agricoles intenses, la route locale qui le traverse, reliant l'agglomération de sidi Saâd à celle de Naâssan, et la construction des maisons modernes, ont effacé tous les traits du tissu urbain antique (fig. 4).

9 Er Rissala ou benyé er Romèn (les constructions des romains) est un champ de ruines antiques relativement vaste situé sur le côté sud de la route reliant er Rissala à Khanguet el Hojje. Il renferme des monuments partiellement conservés, un puits, des pans de murs en blocage à fleur du sol, des éléments architectoniques, des éléments d'huilerie et des blocs de taille éparpillés. Le site n'a été mentionné ni dans l'*AAT* ni sur les feuilles topographiques au 1/50000° de La Goulette, n°21 et 1/25000° (sud-ouest) de La Goulette. Ce site correspondrait-il à la ville de *Canop(is)*, identifiée avec l'actuel Henchir Sidi Bennour, qui se trouve mentionné sur la carte du « Réseau routier de l'Afrique romaine », d'après P. Salama, à environ 1,5 km au nord d'er Rissala ?

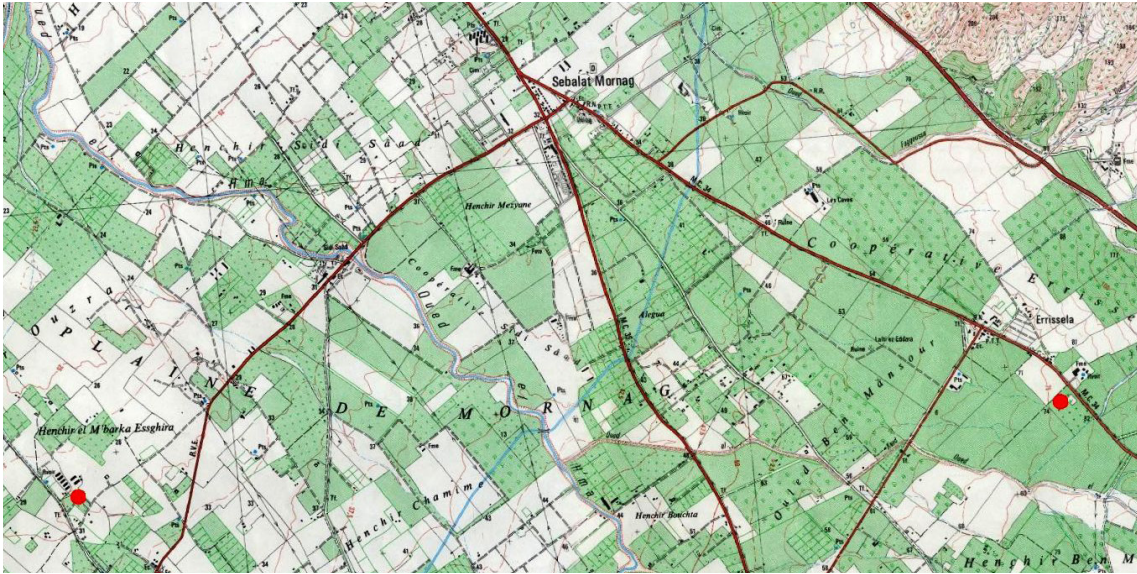


Figure 3. Routes modernes reliant le site d'Abzina à Er Rissala.
(Extrait de la feuille topographique au 1/25000° (sud-ouest) de La Goulette, n°21)



Figure 4. Vue générale du secteur oriental du site d'Ouzra. (Cliché M. Adili)

Actuellement, la seule construction en élévation que nous y trouvons présente deux pans de mur formant un angle droit ; l'un, conservé sur environ 0,60 m d'élévation, est de 4,10 m de longueur, l'autre, à ras de sol, est de 3 m de longueur. Cette structure, connue actuellement par le nom d'el Hammam (les thermes), est construite en appareil mixte ; moellons et des blocs façonnés liés avec un mortier de chaux chargé de terre cuite concassée.

Toutefois, les objets archéologiques retrouvés sur site sont variés et d'une grande importance¹⁰. Ils permettent de retracer, même si c'est partiellement, l'histoire de la ville.

Les vestiges les plus significatifs et les plus nombreux se trouvent sur un terre terrassé qui correspond peut-être à un espace public de la ville romaine (forum ?) (fig. 4 et 5). En effet,

¹⁰ Nous ne reviendrons pas ici en détail sur tous les vestiges repérés. Sur ceux-ci voir Ben Romdhane et alii (2018), 12-22.

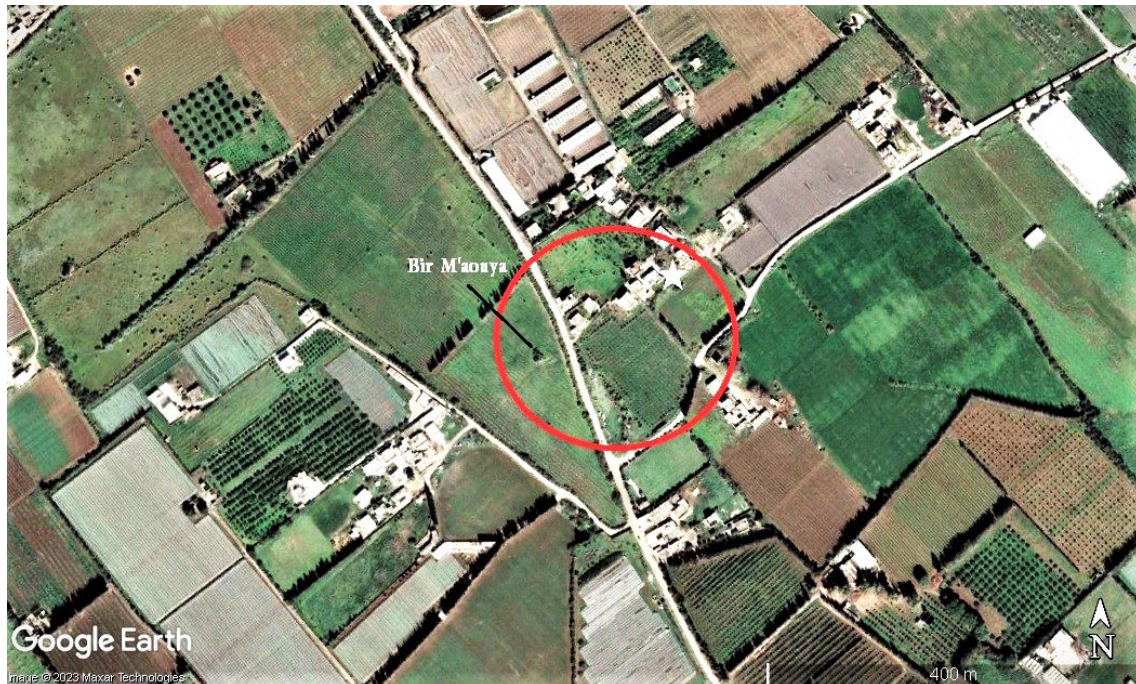


Figure 5. Les limites approximatives du site d'Ouzra. L'étoile indique le lieu de découverte des inscriptions publiques, lieu correspondant probablement à l'emplacement du forum.

outre les éléments architectoniques tels que deux bases de colonnes ioniques-attiques en calcaire de type occidental, une grande base de colonne corinthienne en calcaire blanc sur une plinthe carrée, un chapiteau corinthien en calcaire blanc, des tronçons de fûts de colonne de différentes tailles et formes, nous y trouvons quatre inscriptions latines dont l'une comporte le nom de la ville antique « *Abzira* »¹¹, auxquelles s'ajoute un bloc mouluré, conservé dans la cour d'une maison et dont les deux faces comportent, chacune, une inscription arabe (fig. 6).

Non loin de là, à une dizaine de mètres vers l'ouest, dans les alentours d'un puits connu sous le nom de « Bir M'aouya » (fig. 5), le sol est jonché de blocs façonnés et d'éléments architectoniques taillés dans le calcaire, notamment trois bases de colonnes ioniques-attiques sur des et de grands fragments d'un seuil.

Le site referme également un nombre d'éléments en rapport avec l'activité agricole : deux contrepoids de pressoir, un fragment d'un plateau de pressurage avec une rigole circulaire, taillés dans une dalle de calcaire de 20 cm d'épaisseur (fig.7), deux *meta* en lave, un *catillus* fragmentaire, un mortier en calcaire de 0,70 m de hauteur et environ 1 m de diamètre, un broyeur circulaire de 0,64 m de diamètre et 0,17 m d'épaisseur, un plateau de pressoir en calcaire blanc de 0,43 m de diamètre intérieur et des éléments de meule à blé à parois extérieures striées ou lisses.

Les éléments architectoniques donnent éventuellement une image sur la parure monumentale de la ville d'*Abzira*, mais la concentration relativement importante des vestiges à caractère agricole, nous amène à penser à une ruralisation de la ville à un moment donné par sa transformation en une zone de production. Une recherche approfondie et des fouilles systématiques seront nécessaires pour une meilleure lecture des vestiges et pour une bonne identification des différentes phases de l'occupation d'*Abzira*.

¹¹ Ben Romdhane et *alii* (2018), 1-3 et 20-21.



Figure 6. Inscription arabe gravée sur les deux faces d'un bloc mouluré
(Clichés M. Adili)



Figure 7. Plateau de pressoir
(Cliché M. Adili)

II. *Abzira* à la lumière d'une nouvelle découverte épigraphique

Lors d'une tournée de prospection effectuée le 28 décembre 2017, nous avons pu repérer sur le site d'Ouzra, dans le même secteur (forum ?) deux bases complètes de statues ; l'une anépigraphue, l'autre porte une nouvelle inscription inédite (fig. 8 et 9) qui nous fait connaître pour la première fois le statut municipal de la cité¹². Elle est gravée, sans cadre, sur une base de statue en calcaire gris (hauteur : 1,43 m ; largeur : 0,46 m ; épaisseur 0,56 m)¹³. Le texte, en capitale « africaine » irrégulière, est formé de 8 lignes. Les cinq premières lignes présentent des lettres allongées de gravure soignée et ne posent aucun problème de lecture. Pour la sixième ligne incluant l'indication du statut juridique, on lit au début MVN. Après, on reconnaît les lettres AVR ; l'examen minutieux des illustrations photographiques nous a permis d'identifier les deux jambages de la lettre A, puis une amorce de la barre gauche et toute la barre droite d'un V. Le R, de même forme que les autres R du texte, étant ligaturé avec le V. Après un espace vide de 1,5 cm, les lettres AVG sont encore suffisamment lisibles. On lira donc sans risque d'erreur : MVN AVR AVG. Le nom de la cité qui figure à la fin de cette ligne comporte une ligature du R avec le second I.

A partir de la septième ligne le texte, gravé en lettres plus petites et assez érodées, devient plus difficile à lire. Il est possible tout de même de déchiffrer au début de cette ligne LBE ou

¹² Cette inscription est conservée aujourd'hui dans les réserves du site archéologique d'Oudhna.

¹³ La hauteur du champ épigraphique est 69 cm ; 46 cm. La hauteur des lettres varie entre 6 et 9 cm.

plus probablement LIBE (de *liberum*), donc une ligature du I et du B. Ensuite, avec certaines lettres partiellement ou entièrement effacées, on reconnaît la formule *devotum numini*.

La dernière ligne, en partie affectée d'un grand trou, commence avec les deux lettres habituelles qui terminent les dédicaces publiques, DD. Le reste de cette ligne est complètement effacé, mais on peut conjecturer la restitution des lettres PP.

A la lumière de cet appareil critique, on propose la lecture suivante :

IMP CAES P LICI
NIO GALLIENO PIO
FEL AVG P M TRIB POT
CQ̄S PPPROCQ̄S FILIO DN̄
IMPPVALERIANIAVG
MV̄N̄ ĀVR̄ (vacat) ĀVG ABZIRITA
LIBE (vacat) DĒ[.]OT[.]M [.]V̄MINI
DD [..]

Imp(eratori) Caes(ari) P(ublio) Lici-
nio Gallieno Pio
Fel(ici) Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), trib(unicia) pot(estate),
cō(n)s(uli), p(atri) p(atriae), proco(n)ș(uli), filio D(omini) n(ostrum)
Imp(eratoris) P(ublil) Valeriani Aug(usti)
mun(icipium) Āvr(eli)um Āvg(ustum) Abzirita(num)
Libe(rum) de[u]ot[u]m [n]umini
D(ecreto) d(ecurionum) [p(ecunia) p(ublica)]

À l'empereur César Publius Licinius Gallienus Pieux, Heureux, Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, consul, père de la patrie, proconsul, fils de notre maître l'empereur Publius Valerianus Auguste, le municipe *Aurelium Augustum* d'*Abzira libera* dévoué à sa puissance divine. Par décret des décurions, dépense publique.

Cette dédicace à Gallien au temps qu'il est associé à l'empire en tant qu'Auguste par son père Valérien, devait dater de la période comprise entre 254 et 260. Selon J.-M. Lassère, Gallien devient « Auguste soit un peu avant de prendre le consulat de 254 avec son père, soit au cours de cette année »¹⁴. Toutefois, Gallien est *Germanicus maximus* en 255. S'il ne s'agit pas d'une omission, notre texte daterait alors entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 254. Cette chronologie, si elle est valable, permettra d'attribuer à Gallien la II^e ou la III^e puissance tribunicienne et le I^{er} consulat¹⁵. Une omission étant possible, il est préférable de s'en tenir à la prudence et retenir une fourchette plus large de 254 à 260.

Le texte nous apprend qu'au moment de la gravure de l'inscription, *Abzira* était un *municipium liberum*, mais son principal intérêt c'est qu'elle nous éclaire sur l'identité du *conditor municipii* ; la cité est en effet intitulée *municipium Aurelium Augustum Abziritanum liberum*. Laissant de côté la question du sens qu'il faudrait donner à la *libertas*, largement débattue par les spécialistes de l'histoire municipale¹⁶, on s'attachera seulement à remarquer qu'*Abzira* en tant qu'*oppidum liberum* cité par Pline l'Ancien, était une *ciuitas* pérégrine qui a conservé

¹⁴ Lassère (2005), 1022. Voir aussi Kienast (2017) p. 218

¹⁵ Kienast (2017), 218-219.

¹⁶ Voir en dernier lieu, Aounallah (2010), 151-155 ; Ben Romdhane *et alii* (2018), 3 ; Aounallah (2020), 33-52 ; Aounallah (2020a).



Figure 8. La nouvelle inscription mentionnant le *municipium Aurelium Augustum Abziritanum liberum*. (Cliché M. Adili)



Figure 9. Détail de la partie inférieure du texte. (Cliché M. Adili)

sa liberté jusqu'au milieu du III^e siècle au moins. Le changement du statut juridique ne se produira qu'ultérieurement. En effet, la titulature telle qu'elle apparaît dans ce nouveau document, comprend l'épithète *Aurelium* qui ne pouvait faire référence qu'à Marc Aurèle. L'épigraphie municipale africaine nous offre quelques éléments de comparaison :

- *CIL*, VIII, 959 = 12441 (Henchir el-Mden ou Henchir Lassoued) : *municipium Aurelium* (ou *Aurelia*) *Vina*¹⁷.

- *CIL*, VIII, 11170 et 11172 (Henchir Harrat, à 35 km environ au sud d'*Abzira*) : *municipium Aurelium Augustum Segermes*

Ces deux exemples situés géographiquement dans le Cap Bon, montrent déjà que cette région a été touchée par l'œuvre municipale de Marc Aurèle. A ce constat donc, vient s'ajouter le cas d'*Abzira*. On ajoutera encore un exemple : le *municipium Aurelium Ureu* (Ourew, région de Mateur)¹⁸.

Conclusion

L'enquête menée sur le site d'Ouzra depuis 2010 a pu contribuer à régler de manière assurée et définitive deux problèmes, l'un de géographie historique, l'autre d'histoire municipale. Le petit lot d'inscriptions provenant de ce champ de ruines permet, d'une part, d'identifier sur le terrain l'*oppidum liberum Abziritanum* mentionné par Pline l'Ancien, et d'autre part, de retracer les grands jalons de l'évolution juridique d'*Abzira* : une cité pérégrine d'abord, un municipes de Marc Aurèle ensuite. La commune garda toujours et sa liberté reconnue depuis plus de deux siècles et demi et son statut municipal. On ignore dans l'état actuel de la documentation si elle obtint ou non le statut colonial.

En outre, les missions de prospection qui seront programmées prochainement, auront pour objectif d'approfondir l'exploration archéologique du site et de ses environs pour mieux comprendre la chronologie de son occupation et déterminer l'emprise territoriale du chef-lieu dans la région environnante.

¹⁷ Gasco (1972), 144-145; Gasco (1982), 195-196 ; Aounallah (2001), 271-272 ; Beschaouch (1974), 225.

¹⁸ *AE* (1974), 692; Beschaouch (1974), 223.

Bibliographie

Aounallah S. (2001), *Le Cap Bon, jardin de Carthage. Recherches d'épigraphie et d'histoire romano-africaines (146 a. C. – 235 p.C.)*, Bordeaux.

Aounallah S. (2010), *Pagus, castellum et civitas. Études d'épigraphie et d'histoire sur le village et la cité en Afrique romaine*, Bordeaux.

Aounallah S. (2020), Les statuts juridiques des communautés de l'Africa sous la république (146-27 a.c.), dans S. Aounallah et A. Mastino éd., *L'epigrafia del Nord Africa: novità, riletture, nuove sintesi, XXI^e congrès de L'Africa Romana* (Collana Epigrafia e Antichità, 45), Faenza, 33-52.

Aounallah (2020a), Les libertés des cités de l'Afrique romaine, *CaSteR* 5 (2020), doi: 10.13125/caster/4222

Ben Romdhane H., Adili M., Mkacher A. (2018), Sur l'identification de l'*oppidum liberum Abziritanum* et de l'*ecclesia Auziritana* à Ouzra, dans la région d'Oudhna-Mornag (Tunisie), *CaSteR* 3, 1-26.

Beschaouch A. (1974), La découverte de trois cités en Afrique Proconsulaire (Tunisie) Alma, Vrev et Asadi. Une contribution à l'étude de la politique municipale de l'Empire romain, *CRAI*, 219-234.

Gascou J. (1972), *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, EFR.

Gascou J. (1982), La politique municipale de Rome en Afrique du Nord, I. De la mort d'Auguste au début du III^e siècle, *ANRW*, II, 10/2, 136-229.

Kienast D., Eck W., Heil M., *Römische Kaisertabelle : Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstad, 2017

Lassère J.-M. (2005), *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris.

Riassunto / Abstract

Résumé. En juillet 2010, en arpentant la région de Mornag, une première inscription a été retrouvée et qui nous a permis, grâce à la mention de l'ancien nom du site «*Abzira libera*», de localiser l'un des trente oppida libera mentionnés par Pline l'Ancien.

Lors d'une deuxième tournée effectuée, le 28 décembre 2017, sur le site d'Ouzra, nous avons trouvé un socle de statue portant une inscription inconnue permettant de connaître, pour la première fois, le statut juridique de la ville romaine.

Abstract. The oppidum *liberum Abziritanoum* has been for a long time not localised. In July 2010, while surveying the region of Mornag, a first inscription was founded and which allowed us, thanks to the mention of the ancient name of the site “*Abzira libera*”, to localise one of the thirty *oppida libera* mentioned by the Pliny the Elder.

During a second field walking in December 28th 2017 at the site of Ouzra a base of a statue bearing an unknown inscription was discovered permitting us to know, for the first time, the legal statute of the Roman city.

Mots-clés : Abzira; Henchir Ouzra; Inscription; municipium; Gallien Auguste.

Keywords : Abzira; Henchir Ouzra; Inscription; municipium; Gallien Auguste.

Come citare questo articolo / *How to cite this paper*

Monia Adili, L'histoire municipale d'*Abzira Libera* à la lumière d'une nouvelle découverte épigraphique, *CaSteR* 8 (2023), DOI: 10.13125/caster/5382, <http://ojs.unica.it/index.php/caster/>

